Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212202311-20260410-2026041002-DE

Département des Côtes-d'Armor
Mairie
1 rue de la Mairie
PLOURAC'H
22160
Tél : 02.96.45.02.94.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOURAC'H – n° 02

Séance du : 10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOURAC'H, dûment convoqué le vingt-deux mars deux mil vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick Larvor, Philippe Le Guilcher, Jean-Pierre Guillerm, Marie-Amélie Pons, Véronique Dilasser, Alain Le Coant, Huguette Larhantec, Lynda Loiseaux, Corinne Lozac'h et Claude Cario

Absent et excusé : Aurélien Fer donne pouvoir à Corinne Lozac'h

Secrétaire de séance : Marie-Amélie Pons

2026 - 04 10 02

OBJET : Affectation du résultat

Le Conseil Municipal,

☒ après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025
☒ statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
☒ constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître un excédent de **224 896.31 €**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

RÉSULTAT DE L'EXERCICE : EXCÉDENT.....**224 896.31 €**
Soit au 31/12/2025

☒ Exécution du virement à la Section d'Investissement (SI – Art 1068) .....**213 040.53 €**

☒ Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (SF – Art 002).....**11 855.78 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
Le Maire

MAIRIE DE PLOURAC'H (Côtes-d'Armor)